



{BnF} Bibliothèque nationale de France



© David Paul Carr / BnF

Futur pôle de la BnF à Amiens

Un projet en bonne voie

Mise en place de la coopération culturelle sur le territoire des Hauts-de-France et lancement du concours pour la maîtrise d'œuvre (architecte)

Contact presse

BnF

Elodie Vincent

chefe du service de presse
elodie.vincent@bnf.fr
01 53 79 41 18

Ville d'Amiens-Amiens Métropole

Sandrine Gandega-Delannoy

chef de service relations presse
s.gandega@amiens-metropole.com
03 22 97 43 24

Conseil départemental de la Somme

Éloïse Devred

Responsable du pôle relations presse
et documentation
edevred@somme.fr
03 22 71 81 33

Hauts-de-France

Peggy Collette-El Hamdi

chefe du service presse
peggy.collette@hautsdefrance.fr
06 75 93 38 28

Lucie Marciniak

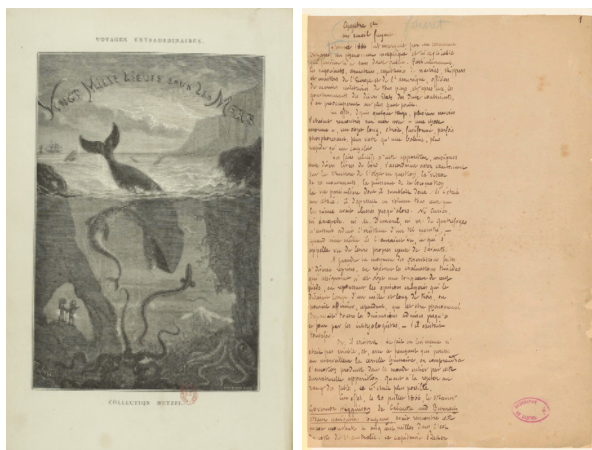
attachée de presse
lucie.marciniak@hautsdefrance.fr
06 38 63 18 92

Le 4 mars 2022, la Bibliothèque nationale de France a signé avec la Commune d'Amiens, la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole, le Département de la Somme, la Région Hauts-de-France et l'État une convention de partenariat pour l'installation de son nouveau pôle de conservation à Amiens. Regroupant le Conservatoire national de la Presse et un centre de conservation pour ses collections, la livraison de l'équipement est prévue en 2029.

LES PREMIERS PROJETS CULTURELS

Un programme de coopération culturelle entre la BnF et ses partenaires amiennois et des Hauts-de-France (partenaires culturels, patrimoniaux, universitaires, éducatifs etc.) a vocation à accompagner la création et le fonctionnement du futur pôle de conservation. Ses contours en sont définis dans la convention de partenariat que Laurence Engel, présidente de la Bibliothèque nationale de France, Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, Stéphane Haussoulier, Président du conseil départemental de la Somme, Alain Gest, président d'Amiens Métropole, Brigitte Fouré, maire d'Amiens et Arielle Fanjas, Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de la Région Hauts-de-France, en présence d'Étienne Stoskopf, Préfet de la Somme ont signé jeudi 9 février 2023, conformément au calendrier préalablement prévu. L'objectif est, en élaborant un programme conjoint avec les institutions, opérateurs et lieux de culture implantés dans les Hauts-de-France, de donner au public la possibilité de découvrir les richesses des collections de la Bibliothèque et d'inscrire pleinement l'arrivée de la BnF sur ce territoire dans la politique culturelle qui y est déployée.

Dès le printemps 2023, cette coopération culturelle débutera avec trois premiers projets. Le Musée de Picardie à Amiens organise une grande exposition



© BnF

autour des manuscrits autographes de *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne conservés par la BnF (27 mai - 1^{er} octobre 2023). Une journée d'étude organisée le 1^{er} juin 2023 par le Pôle culturel St-Vaast à Arras sera l'occasion de faire découvrir le manuscrit du Chansonnier V, un recueil de 301 chansons datant du XIII^e siècle, trésor qui sera prêté par la BnF pendant un mois. Enfin, un programme de valorisation et de préservation numérique d'un fonds appartenant à la Société des antiquaires de Picardie (SAP) sera engagé en partenariat avec l'université de Picardie Jules Verne (UPJV). La BnF participera par ailleurs aux prochains *Rendez-vous de la BD* à Amiens, organisés par l'association *On a marché sur la Bulle*, et aux manifestations de réouverture de l'Institut pour la photographie à Lille.

PROCHAINE ÉTAPE : LE CONCOURS POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

Dans le respect du calendrier initial, la prochaine étape du projet architectural est le lancement du concours pour la maîtrise d'œuvre (architecte). Le concours a été publié aujourd'hui même et l'annonce du nom du lauréat aura lieu d'ici 12 mois.

Le futur pôle de conservation répondra aux problématiques de saturation des espaces au sein des bâtiments existants de la BnF, avec notamment la création de magasins de collections hautement technologiques, indispensables à la préservation des documents les plus fragiles. Le projet visera une très grande qualité architecturale, qui s'inscrit dans l'histoire et l'identité de la BnF marquée, sur l'ensemble de ses sites, par des interventions architecturales particulièrement remarquables. Il devra également être respectueux de son environnement immédiat et tiendra compte des projet d'aménagement de la ZAC ainsi que de la présence du quartier Citadelle où se trouve la Faculté des Lettres et Sciences humaines. En matière de qualité environnementale, au terme du programme, la BnF se dirige vers une certification haute qualité environnementale Bâtiment durable (HQE BD).



© David Paul Carr / BnF

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE LA PRESSE :

La collection de presse de la BnF figure parmi les plus anciennes et les plus riches au monde. Avec plus de 300 000 titres du XVII^e siècle à nos jours, elle possède une valeur historique, culturelle et éducative fondamentale. Ces fonds majeurs seront au cœur du projet du futur pôle de conservation puisqu'ils seront regroupés au sein du Conservatoire national de la presse. Le Conservatoire permettra de faciliter leur consultation et leur rayonnement, avec la volonté toujours renouvelée de contribuer aux grands débats de société et à l'exercice de la démocratie.

Dès lors, la BnF a choisi de mettre en place un Conseil scientifique afin d'accompagner la préfiguration du projet de Conservatoire national de la presse. Composé d'une quinzaine de membres; universitaires, membres de la communauté scientifique, représentants du secteur professionnel de la presse, ce Conseil scientifique aura à se prononcer sur les enjeux scientifiques et culturels du projet.

L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT :

Le 29 juin 2020, la Bibliothèque nationale de France a publié un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), concernant la construction et le cofinancement d'un nouveau pôle regroupant Conservatoire national de la Presse et centre de conservation pour ses collections. Après l'étude détaillée des 72 candidatures, suivie de différentes phases de présélection avec le ministère de la Culture, 3 propositions ont fait l'objet de visites et de discussions approfondies.

Parmi elles, le projet porté par Amiens Métropole et soutenu par la ville d'Amiens, le département de la Somme et la Région Hauts-de-France s'est distingué en apportant la meilleure réponse sur l'ensemble des critères définis dans l'appel à manifestation d'intérêt. Amiens a été désigné lauréat en novembre 2021 et la convention cadre a été

signée le 4 mars 2022, en présence de la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot.

LE CHOIX D'AMIENS MÉTROPOLÉ :

- Une surface proposée de 6,3 hectares dont 30 000 m² constructibles
- Une situation à 2 heures de Paris par la route et à moins d'1h30 par le train, avec une trentaine de liaisons quotidiennes
- Une situation hors de zones à risques
- Une grande qualité de la situation urbaine et de l'environnement immédiat, à proximité du centre-ville d'Amiens et du Pôle de l'université de Picardie Jules-Verne. Amiens Métropole propose également une cellule d'accompagnement auprès des agents de la BnF et de leurs familles pour les aider dans leur installation à Amiens à l'ouverture du site.
- Le projet d'Amiens Métropole intègre une proposition culturelle ambitieuse, en lien avec le réseau des Bibliothèques d'Amiens Métropole, et de la promotion de la filière «Arts visuels», dans une approche transversale et originale de la valorisation de la presse écrite. Il permettra à la BnF de s'insérer dans un maillage culturel local et régional s'appuyant d'ores et déjà sur un patrimoine et des infrastructures culturels très riches.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez tous les communiqués sur l'espace presse de la BnF :
www.bnf.fr/fr/presse



bnf.fr